

## L'éolien wallon : la reprise structurelle entre les mains du Gouvernement wallon

**EDORA, la fédération des énergies renouvelables, publie ce jour les données annuelles d'installation éolienne en Wallonie : 28 mâts éoliens y ont été érigés en 2024, totalisant une augmentation de capacité de 105 MW. La reprise entamée en 2022 semble cependant ralentir et est insuffisante pour répondre aux objectifs régionaux. La dynamique de développement du secteur reste significative mais se heurte à une insécurité juridique tenace (chiffre record de 726 MW de permis éoliens bloqués au Conseil d'Etat) et à une politique d'octroi de permis peu cohérente avec les objectifs énergétiques régionaux et les obligations européennes. Avec plus de 70 % des nouvelles demandes de permis éoliens refusées par l'autorité wallonne, le constat est inquiétant. Le secteur en appelle aux autorités wallonnes pour appliquer l'obligation de faciliter les octrois de permis en énergie renouvelable. Il est nécessaire que les décisions relatives aux permis éoliens wallons considèrent le nouveau statut d'intérêt public majeur donné aux énergies renouvelables afin de mettre fin à l'infraction européenne à cet égard, et ainsi relancer de manière structurelle le secteur éolien wallon.**

À l'échelle nationale, l'année 2024 comptabilise l'installation de 40 éoliennes terrestres, représentant une capacité de 150 MW. Avec les installations offshore, cela porte la puissance totale du parc éolien belge à 5.648 MW, capable de couvrir plus de 15 % de la consommation électrique du pays.

En Wallonie, selon les données rassemblées à la demande d'EDORA par l'asbl Energie Commune, 28 nouveaux mâts (105 MW) ont été érigés sur l'année 2024, portant la puissance totale du parc éolien wallon à 1.528 MW, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 800.000 ménages. Pour la quatrième année consécutive, la barre symbolique des 100 MW d'installation est franchie, mais cela reste insuffisant pour atteindre les objectifs de production de 6.200 GWh/an en 2030, nécessitant une installation annuelle nette de plus de 150 MW.

Il faut également souligner qu'avec plus de 5 GW de projets éoliens wallons dans les cartons, l'activité de développement du secteur en Wallonie indique qu'il est prêt à relever le défi de la transition énergétique et à atteindre les objectifs wallons, surtout si l'installation d'éoliennes de plus grande taille est facilitée.

Le secteur fait cependant, d'une part, face à une insécurité juridique importante, illustrée par le chiffre record de 726 MW de permis éoliens en recours, au niveau du Conseil d'Etat. D'autre part, la politique d'octroi de permis en Wallonie semble pour le moins frileuse : selon les données d'EDORA, plus de 70 % des nouvelles demandes de permis ont été refusées par l'autorité wallonne en 2024 (pourcentages calculés sur la base des capacités de projets). Un tel niveau de refus ne peut perdurer si la Wallonie souhaite respecter ses engagements énergétiques.

Dans un contexte de nécessaire augmentation de notre indépendance énergétique, de diminution de nos émissions de gaz à effet de serre et de maîtrise de nos factures électriques, il est essentiel que le Gouvernement wallon prenne des mesures pour soutenir une relance structurelle et durable du secteur éolien.

## Situation de l'éolien en Wallonie au 31/12/24

Puissance par étape	Puissance totale (MW)	Nombre de projets	Nombre d'éoliennes
Projets soumis à étude d'incidences	3 802	127	679
Demandes de permis en cours d'instruction	470	23	90
Recours	1 112	63	250
<i>Dont projets en recours au Conseil d'Etat</i>	726	47	173
Projets autorisés	154	20	45
<i>Dont définitivement autorisés</i>	145	18	43
Projets en construction	222	16	64
Projets démantelés en 2024	0	0	0
Parcs en fonction	1 528	152	589
<i>Dont mis en fonction en 2024</i>	105	10	28

Source des données : Energie Commune

---

### CONTACT PRESSE :

Fawaz Al Bitar : Directeur Général d'EDORA : 0496/12.22.31 – [falbitar@edora.be](mailto:falbitar@edora.be)

Geraldine Nethercott : Chargée de communication : 02/511.88.08 – [gnethercott@edora.be](mailto:gnethercott@edora.be)

### A PROPOS D'EDORA :

EDORA est la fédération des acteurs et entreprises actifs dans les énergies renouvelables et les produits et services facilitant la transition énergétique. EDORA vise à atteindre un système énergétique 100% renouvelable.

Dans le but de répondre aux enjeux climatiques et dans une approche de développement durable, EDORA plaide pour un développement des énergies renouvelables accéléré, équilibré, intégré et de qualité.

EDORA agit pour que les énergies renouvelables contribuent efficacement à l'indépendance énergétique et la prospérité socio-économique. En savoir plus : [www.edora.org](http://www.edora.org)